

Monnaie: la disparition des lingots d'or ne serait pas une erreur comptable

2009.06.29

OTTAWA - La disparition de lingots de métaux précieux des coffres de la Monnaie royale canadienne ne serait pas liée à une erreur comptable, selon un rapport indépendant dévoilé lundi, qui suggère plutôt d'envisager entre autres la piste du vol.

D'importantes quantités d'or, mais aussi d'argent, ont mystérieusement "disparu" du quartier général de la société d'Etat responsable de la production de monnaie au pays, à Ottawa. La valeur des métaux manquants s'élève à pas moins de 15,3 millions \$.

Si la Monnaie royale avait d'abord soupçonné une mauvaise compilation des transactions ou des erreurs dans les livres comptables, la firme Deloitte et Touche écarte cette option.

Selon le rapport du cabinet, accessible par le site Internet de la société de la Couronne, l'écart entre l'inventaire physique de métaux précieux pour l'exercice 2008 et ce qui est inscrit dans ses livres ne relèverait pas d'une erreur dans le relevé d'inventaire ou dans la comptabilisation des transactions.

"Nous n'avons relevé que quelques erreurs minimes, qui, lorsqu'elles sont regroupées, n'ont presque aucune incidence sur l'écart non comptabilisé dans les quantités d'or", peut-on lire dans le rapport.

Le cabinet invite plutôt la Monnaie royale à se pencher sur l'évaluation de "risques inappropriés" liés à la sécurité, tant à l'interne qu'à l'externe. A ce chapitre, il lui suggère notamment de procéder à "une évaluation des contrôles de sécurité physique" et de "repérer les possibilités de vol de matériaux en stock et de matériaux détenus hors site".

Il propose également une "revue technique" notamment sur les pertes occasionnées dans le traitement des métaux précieux et une évaluation comptable des années antérieures, même s'il admet qu'un tel examen sera compliqué en raison du roulement du personnel.

Le président de la Monnaie royale canadienne, Ian E. Bennett, a indiqué que la société avait communiqué avec des tiers, notamment pour revoir ses "procédés d'affinage et les contrôles internes".

"En tant que société d'Etat, nous sommes conscients que les Canadiens s'attendent à un haut niveau de responsabilité, et le conseil d'administration de la Monnaie continuera de travailler en étroite collaboration avec les membres de la direction pour assurer un suivi rigoureux du dossier", a indiqué dans un communiqué le président du conseil d'administration, James B. Love.

Au début du mois, le ministre responsable du dossier, Rob Merrifield, avait indiqué en Chambre que le gouvernement avait demandé à la société d'Etat de contacter la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

pour demander l'ouverture d'une enquête sur ce dossier. L'enquête policière n'est pour l'instant qu'au stade préliminaire et M. Bennett a assuré que la GRC pouvait jouir de "l'entière collaboration" de la société d'Etat.

Pour le porte-parole libéral sur ce dossier, Joseph Volpe, la confiance en l'intégrité de la Monnaie royale et en son système de sécurité est gravement ébranlée par cette histoire.

"On n'est plus capable de croire ce que l'on voit dans cette organisation", a-t-il affirmé lors d'un entretien téléphonique.

Il trouve par ailleurs injustifiable le délai de 10 semaines qui s'est écoulé entre le moment où le gouvernement a été mis au courant de la perte et sa décision de demander à la GRC de s'en mêler.

"Le gouvernement a peut-être donné aux coupables le temps qu'il leur faut pour s'en tirer à bon compte", a déploré M. Volpe.

"Plus qu'autre chose, c'est une question d'incompétence, de grave incompétence", a-t-il conclu.

Changement de ton

Comme la monnaie relève du ministre des Transports, c'est John Baird qui a réagi au nouveau rapport dans un bref communiqué au ton étonnamment ferme émis en fin de journée.

"La perte des métaux précieux par la Monnaie royale, encore inexplicquée, est sans excuse. La Monnaie Royale en sera tenue responsable", peut-on lire dans le communiqué.

M. Baird indique que dès maintenant, la Monnaie royale devra déposer un inventaire de ses métaux précieux à chaque trimestre, et qu'il entend sévir envers l'exécutif de la société d'Etat.

"Nous avons demandé à la direction de retirer toutes les primes payables à l'exécutif jusqu'à ce que le problème soit réglé à notre satisfaction", a-t-il ajouté.

Le porte-parole de la Monnaie royale, Alex Reeves, a indiqué à La Presse Canadienne lundi soir que le gouvernement pouvait compter sur la pleine collaboration de la société d'Etat. Il a souligné que les primes à l'exécutif étaient déjà retenues et que la Monnaie royale s'était déjà engagée à rédiger ces rapports trimestriels.